

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation Date de 1^{ère} immatriculation

A. DM-147-ZY **B** 19/07/2007

C.1 SOCIETE HERRIBERRY

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3

ROUTE DE JONZAC
16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

D.1 RENAULT

D.2 FDC1M6

D.2.1

D.3 MASTER

E. VF1FDC1M638240561

F.1 3500 **F.2** 3500 **F.3** 5500

G 0 **G.1** 1964

J N1 **J.1** CTTE **J.2** **J.3** FOURGON

K P-2272.06.00

P.1 2464 **P.2** 88 **P.3** GO **P.6** 8

Q 0.00 **S.1** 2 **S.2** 0 **U.1** 80

U.2 2625 **V.7** 0 **V.9**

X.1 VISITE AVANT LE 22/07/2016

Y.1 334 **Y.2** 34

Y.3 0 **Y.4** 4

Y.5 2.5 **Y.6** 374.5

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle



Ludovic GUILLAUME

H
I à 02/01/2015

Z.1
Z.2
Z.3
Z.4

Certificat d'immatriculation

COUPON DÉTACHABLE

DM-147-ZY 02/01/2015

2015AA02992

VF1FDC1M638240561

RENAULT

SOCIETE HERRIBERRY



CRFRADM147ZY0VF1FDC1M63824056130707192CTTE<<
FOURRENAULT<<<<<<MASTER<<<<<<2015AA0299240

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Nom _____

Domicile _____

Date _____



Signature

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

DEKRA Automotive SA AP22/07/2016 DM-147-ZY D 070157551	AUTOSECURITE S 21/09/2016 DM-147-ZY C27018224
AUTOSECURITE A 21/07/2017 DM-147-ZY C29438513	AUTOSECURITE AP 21/07/2018 DM-147-ZY C27982212
S017S155 A : 28/08/20 POLLU : 28/08/19 DM-147-ZY	S017S155 A : 14/02/23 POLLU : 14/02/22 DM-147-ZY
S033Z210 S : 02/10/2022 DM-147-ZY	S033Z210 A : 02/10/2024 POLLU : 02/10/2023 DM-147-ZY

- (1A.1) Genre national
- (1A.2) Carrosserie (CE)
- (1B.1) Carrosserie (désignation nationale)
- (K) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P.1) Cylindre (en Cm³)
- (P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P.3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P.6) Présence administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motos)
- (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- (S.2) Nombre de places debout (en cas d'équipement)
- (U.1) Nouveau sonde à Farat (en dB(A))
- (U.2) Vitesse du moteur (en km/h)
- (V.7) CO2 (en g/km)
- (V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CE ou de la directive 88/77/CEE
- (X.1) Dates de visites techniques
- (Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
- (Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
- (Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'écotaxe en Euro
- (Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
- (Y.5) Montant de la réversion pour achèvement du certificat d'immatriculation en Euro
- (Y.6) Montant total des taxes et de la réversion en Euro
- (Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

2015AA02992

- (A) Numéro d'immatriculation
- (B) Date de la première immatriculation du véhicule
- (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
- (C.2) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
- (C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
- (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes physiques du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
- (D.1) Marque
- (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
- (D.2.2) Dénomination commerciale
- (E) Numéro d'identification du véhicule
- (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motos (en kg)
- (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
- (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
- (G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
- (G.1) Poids à vide national
- (H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
- (I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
- (J) Catégorie du véhicule (CE)

